



Faites suivre entre le Pèlerinage (Al Hajj) et la 'Umra, car ils éliminent la pauvreté et les péchés comme le soufflet élimine l'impureté du fer, de l'or et de l'argent ; et le Pèlerinage agréé n'a d'autre rétribution que le Paradis.

D'après 'AbduLlâh ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) qui a dit : " le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Faites suivre entre le Pèlerinage (Al Hajj) et la 'Umra, car ils éliminent la pauvreté et les péchés comme le soufflet élimine l'impureté du fer, de l'or et de l'argent ; et le Pèlerinage agréé n'a d'autre rétribution que le Paradis. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî, An-Nassâ'î et Ahmad]

Le Prophète ﷺ a incité à rapprocher entre l'accomplissement des rites du Pèlerinage et ceux de la 'Umrah et de ne pas faire d'interruption dans leur accomplissement si l'on dispose de la capacité et la possibilité de le faire ; parce que leur accomplissement est une cause de dissipation de la pauvreté et des péchés ainsi que leurs traces dans le cœur ; c'est comme le soufflet du feu qui est une cause dans la dissipation de la saleté du fer et ce qui se mélange à lui comme minéraux qui ne font pas partie de lui.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/65627>

